

40 ANS DE FORMATION PROFESSIONNELLE : BILAN ET PERSPECTIVES

Groupe de l'Outre-mer

Quatre objectifs prioritaires, vingt-quatre recommandations, c'est dire à la fois la complexité du sujet mais aussi la qualité et la densité de l'avis demandé par le Premier ministre.

Le groupe de l'Outre-mer soutient l'ensemble des préconisations formulées et souhaite mettre en exergue les quatre axes suivants :

- une meilleure articulation entre formation initiale et formation continue doit être mise en œuvre pour permettre à chacun de bénéficier d'un parcours de formation dans un souci d'efficacité et de qualité ;
- un renforcement des liens entre le système éducatif et le monde du travail est indispensable pour favoriser l'accès à l'emploi, en particulier dans les PME/TPE ;
- l'adaptation de notre système de certification aux évolutions économiques et aux enjeux régionaux dans les collectivités d'Outre-mer doit être une priorité ;
- la sécurisation des parcours professionnels est un axe qui a particulièrement retenu l'attention du groupe, dans la mesure où les taux de chômage sont sensiblement élevés en Outre-mer, notamment chez les jeunes.

Des exemples existent cependant dans certains territoires ultramarins et sont susceptibles d'apporter un éclairage pertinent sur cette problématique de la formation professionnelle.

Par ailleurs, il faut souligner le rôle important joué en Outre-mer par un organisme comme le Service militaire adapté (SMA) dans la formation professionnelle des jeunes en situation d'échec scolaire.

Cette problématique de la formation professionnelle, notamment celle des jeunes, préoccupe fortement le groupe qui prend acte de l'ensemble des préconisations formulées dans l'avis qu'il a voté.